



MAIRIE  
DE  
**POINTIS-INARD**  
31800

Tél. 05 61 89 20 05  
Fax 05 61 89 50 90  
mairie@pointis-inard.fr

## Compte rendu Conseil Municipal n° 1 du 23 février 2022 à 19h00

**Présents** : TREINQUE D. – SAUNE P. – MARIGO S. -  
DAURE C. - FOUSSAT AM. – FAYE B. – DAFFOS A. -  
FAVAREL D. - POURCHARET B. - COURAU P. - GOUAZE  
C. - BARRERE W.

**Excusés** : PUISSEGUR W. - ROQUES C.

**Procurations** : néant

**Secrétaire de séance** : GOUAZE C.

**Président de séance** : TREINQUE D

### - Occupation du domaine public

La terrasse du café faisant partie du domaine public, création d'une délibération fixant les règles et les tarifs d'occupation de la voie publique. Validation de la délibération.

Vote : 12 oui

### - Motion de soutien au Lycée Paul Mathou de Gourdan-Polignan

Vote par le Conseil Municipal d'une Motion de soutien au Lycée Paul Mathou de Gourdan-Polignan contre la fermeture du CAP Carrosserie, d'une demi section Bac Pro Maintenance des Équipements Industriels, d'une demi section BTS Travaux Publics.

Vote : 12 oui

### - Vente concession cimetière

Demande de Monsieur DAFFOS pour l'achat d'une concession, celui-ci n'étant ni propriétaire, ni résident sur la commune, nous devons nous prononcer par délibération afin d'accepter ou non la vente d'une concession.

Accord pour lui vendre une concession

Vote : 12 oui

### - Renouvellement du Contrat de Monsieur EVARD

Accord pour le renouvellement du contrat de travail de Monsieur EVARD Hervé pour une durée de 9 mois à 35 heures.

Contrat aidé : 30 heures prises à 80 % par le Pôle Emploi

Reste à charge 20 % + 5 heures soit un total de 513 €/mois

## QUESTIONS DIVERSES

- **Convention passée entre l'ONF, la Mairie et Monsieur DIAZ**  
Concernant le chemin rural desservant la parcelle n°7 située Bois Grand

- **Voirie**  
Goudronnage Rue du Ger

- **Fissure Senseby**  
Prise de contact avec l'assurance. Ce dégât ne rentre pas dans le classement en Catastrophe Naturelle.

- **Point de pompage**  
Finalisation convention avec EDF

- **SIVOM/SYSTOM**  
Exposé sur le devenir du SIVOM

Le Maire,



Didier TREINQUE